



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Enquête sur les pratiques culturelles et les loisirs des jeunes scolarisés en Fédération Wallonie- Bruxelles (2017)

Commanditée par l'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse et par
l'Observatoire des politiques culturelles (FW-B)
Attribuée aux centres de recherches PReCoM et CASPER de l'Université Saint-Louis



Les pratiques culturelles et numériques des
jeunes scolarisés dans l'enseignement
primaire et secondaire

Note
méthodologique

Jean-Pierre Delchambre (promoteur)
Nicolas Marquis (promoteur)
Ornella Moll (chercheuse)
Geoffroy Patriarche (promoteur)
Charlotte Prétat (chercheuse)

Méthodologie

1. Constitution de l'échantillon

La population finalement retenue pour cette enquête est la suivante : les enfants de 5^{ème} et 6^{ème} primaire ainsi que ceux de 3^{ème} et 4^{ème} secondaire. La méthode d'échantillonnage utilisée pour atteindre celle-ci est celle des échantillons stratifiés non proportionnels avec constitution de grappes. Deux strates sont prises en considération avant d'en arriver aux grappes d'individus effectivement interrogés. Cette méthode ne garantit pas un tirage totalement aléatoire, néanmoins, compte tenu des contraintes opérationnelles de la recherche (budget, nombre attendu de répondants et temps disponible), elle est la plus pertinente afin d'approcher au mieux la représentativité et le caractère analysable de l'échantillon en termes, d'une part, de genre et de niveau d'étude (au niveau individuel) et, d'autre part, de niveau socio-économique et de distribution spatiale (au niveau des écoles).

La première strate est celle des écoles : une école représentative de chaque configuration a été tirée aléatoirement. La seconde strate est celle des classes d'élèves. Dans chaque école, deux classes ont été sélectionnées, soit une classe de 5^{ème} année et une classe de 6^{ème} année du cycle primaire, soit une classe de 3^{ème} année et une classe de 4^{ème} année du cycle secondaire. Dans chaque classe, tous les élèves présents seront interrogés. Attendu qu'une classe comporte entre 20 à 25 élèves, il a été estimé que 40 écoles (une vingtaine d'établissements du primaire et une vingtaine du secondaire) seraient nécessaires pour constituer l'échantillon (40 écoles x 2 classes x 20 élèves = 1600 répondants).

En accord avec le commanditaire, deux critères de classification ont finalement été retenus : la province/région (Brabant Wallon, Hainaut, Liège, Luxembourg, Namur et Bruxelles) et l'indice socio-économique de l'établissement. Pour ce dernier critère, trois catégories ont été créées : indices socio-économiques « bas », « moyen » et élevé » (voir infra). Au total, cela représente 18 configurations. Pour réaliser le tirage, nous avons pu disposer, grâce à l'intervention des Observatoires, des fichiers de données de la CFWB reprenant les établissements primaires et secondaires ainsi que leur indice socio-économique.

Pour constituer l'échelle des ISE, les écoles (primaires et secondaires séparément) ont été classées par ISE en ordre croissant. Ensuite, les valeurs de séparation ont été retenues en séparant le fichier de données en trois parties égales : les premiers 33% constituant les écoles à ISE « bas », les 33% suivantes l'ISE « moyen » et les derniers 33% l'ISE « élevé ».

Pour le niveau primaire, composé de 2397 établissements « valides » (pour lesquels nous avons l'information de contact), l'ISE varie entre -2,54 (valeur basse) et 1,95 (valeur haute). Les critères de partition sur l'ISE s'entendent comme suit :

Plage indice bas	-2,55	-0,20129	799 établissements
Plage indice moyen	-0,20129	0,481234	799 établissements
Plage indice haut	0,481234	1,950789	799 établissements

Pour le niveau secondaire, composé de 499 établissements « valides » (pour lesquels nous avons l'information de contact), l'ISE varie entre -1,51 (valeur basse) et 1,399 (valeur haute). Les critères de partition sur l'ISE s'entendent comme suit :

Plage indice bas	-1,52	-0,27	166 établissements
Plage indice moyen	-0,26	0,32	166 établissements
Plage indice haut	0,33	1,4	164 établissements

Pour remplir les différentes configurations, les écoles ont d'abord été classées par province et ensuite sur base de leur indice socio-économique, par ordre croissant. Evidemment, les deux critères de choix des écoles ne sont pas indépendants (l'ISE variant avec la province), ce qui donne lieu à des peuplements inégaux de chaque catégorie.

Pour le primaire, les écoles se répartissent comme l'indique la colonne « pourcentage » du tableau (le total ne faisant pas 100% à Bruxelles pour des questions d'arrondis et d'écoles dont les données n'étaient pas suffisamment étayées). Lire, par exemple pour la première province, que 0% des établissements primaires du Brabant Wallon ont un ISE bas, 11,3% un ISE moyen et 88,6% un ISE haut.

BW (162 établissements)	%
borne ISE basmoy	0,0%
borne ISE moyhaut	11,3%
borne ISE haut max	88,6%
Bru (259 établissements)	
borne ISE basmoy	55,3%
borne ISE moyhaut	25,5%
borne ISE haut max	17,8%
Hainaut (749 établissements)	
borne ISE basmoy	48,1%
borne ISE moyhaut	39,79%
borne ISE haut max	12,15%
Liege (556 établissements)	
borne ISE basmoy	36,1%
borne ISE moyhaut	32,67%
borne ISE haut max	31,23%
Lux (303 établissements)	
borne ISE basmoy	6,6%
borne ISE moyhaut	53,47%
borne ISE haut max	39,93%
Namur (372 établissements)	
borne ISE basmoy	20,2%
borne ISE moyhaut	45,97%
borne ISE haut max	33,87%

Pour le secondaire, les écoles se répartissent comme l'indique la colonne « pourcentage » du tableau. Lire, par exemple pour la première province, que 0% des établissements secondaires du Brabant Wallon ont un ISE bas, 5,71% un ISE moyen et 94,29% un ISE haut.

BW (35 établissements)	%
borne ISE basmoy	0,0%
borne ISE moyhaut	5,71%
borne ISE haut max	94,29%
Bru (109 établissements)	
borne ISE basmoy	63,3%
borne ISE moyhaut	15,60%
borne ISE haut max	21,10%
Hainaut (142 établissements)	
borne ISE basmoy	41,5%
borne ISE moyhaut	42,96%
borne ISE haut max	15,49%

Liège (108 établissements)	
borne ISE basmoy	30,6%
borne ISE moyhaut	37,04%
borne ISE haut max	32,41%
Lux (39 établissements)	
borne ISE basmoy	0,0%
borne ISE moyhaut	38,10%
borne ISE haut max	61,54%
Namur (63 établissements)	
borne ISE basmoy	9,5%
borne ISE moyhaut	46,03%
borne ISE haut max	44,44%

Ensuite, afin de réaliser le tirage, une fonction aléatoire (aléas entre bornes) a été utilisée pour tirer, pour chaque configuration non vide, deux numéros de ligne représentant deux écoles. La première, appelée « premier choix », reprend l'école prioritairement contactée. La seconde, « deuxième choix », représente l'école de réserve en cas de refus de la première. Par la suite (cf. infra), des troisième, quatrième, et cinquième tirages ont dû être réalisés.

Cette inégalité de la taille des populations par catégorie n'est évidemment pas sans conséquence sur la réserve disponible. Ainsi, pour la catégorie Namur ISE bas, nous avons été confrontés à un refus de la totalité des établissements. Plus globalement, si le fichier a pu être d'une aide précieuse pour la constitution d'un échantillon, il faut néanmoins signaler que la constitution de l'ISE pour un établissement agrège les ISE des différentes implantations de l'établissement. Or, les contacts et l'expérience personnelle des interlocuteurs (directions, enseignants) sur le terrain semblent montrer que le niveau socio-économique peut fortement varier entre ces implantations, pourtant répertoriées à la même adresse. L'indication ISE est donc bien sûr à prendre avec précaution.

2. Prise de contact avec les écoles

Une fois le tirage réalisé, la prise de contact avec les écoles a directement débuté, selon une procédure et un contenu validés lors des échanges bilatéraux ou lors des réunions avec les commanditaires.

Les options prises ont visé à ne pas rendre encore plus impraticable un terrain, celui des écoles, qui n'est pas forcément facile d'accès (cf. infra), et dont certaines entités se disent déjà échaudées par des demandes répétées d'enquêtes au déroulement insatisfaisant. Il a donc été décidé de ne pas contacter d'emblée trop d'écoles que nous devrions refuser (évitant ainsi le « surbooking »), afin de ne pas ajouter au climat de défiance visiblement déjà bien installé à l'égard de la recherche – nous avons au contraire systématiquement privilégié la relance systématique des écoles jusqu'à obtenir un oui ou un non clair, avant de contacter l'école suivante sur la liste. Par ailleurs, nous avons choisi de ne pas sortir du tirage aléatoire en contactant des écoles que nous connaîtrions pour « faire du chiffre » - ce qui rendrait inutile tout le travail de tirage réalisé précédemment. Enfin, nous avons choisi de prendre les précautions nécessaires pour annoncer l'enquête de façon formelle, aux écoles puis aux parents (cf. infra).

Les écoles ont été contactées par courrier postal, avec un appel téléphonique durant la semaine suivant la réception de celui-ci. Le courrier aux directeurs, qui se trouve en annexes 7 et 8, présente les intervenants et la recherche, et sollicite l'autorisation de pouvoir réaliser l'enquête au sein de l'établissement. Il donne également des éléments sur l'intérêt (global et pour l'établissement) de la participation, des informations sur les rôles respectifs des enseignants, des parents et des enfants, et présente les précautions éthiques prises dans le cadre de la recherche (cf. infra), en introduisant des possibilités de contact pour plus de renseignements.

Si de nombreux contacts se sont très bien déroulés, il importe néanmoins de signaler les aléas et difficultés auxquelles nous avons été confrontés dans le processus de prise de contact, et qui sont pour partie liées aux principes adoptés en vue d'une enquête respectueuse, qui viennent d'être évoqués.

A. La prise de contact avec les directeurs et les enseignants

Il faut d'abord signaler la difficulté d'entrer en contact avec les directeurs, tout particulièrement en secondaire. Alors que les directeurs du primaire décrochent

généralement directement le téléphone, les appels vers les écoles du secondaire passent par un secrétariat. Après plusieurs messages laissés au secrétariat et restés sans suite de la part de la direction, il est conseillé d'envoyer un mail directement au directeur, qui souvent ne donne pas suite à cette ultime tentative de prise de contact. Malgré la multiplicité des canaux et la multiplicité des tentatives (pendant plusieurs semaines voire plusieurs mois), de nombreuses demandes sont restées sans suite.

Par ailleurs, les directeurs des écoles communales renvoient vers leur PO qui doit remettre un avis. Cela ralentit le processus, et l'arrête en cas d'avis négatif. Enfin, en primaire comme en secondaire, les directeurs se montrent réticents à donner l'adresse e-mail et/ou le numéro de téléphone des enseignants concernés par l'étude, tant l'adresse que le numéro de téléphone étant des coordonnées privées (seuls quelques enseignants du secondaire disposent d'une adresse mail professionnelle). Souvent, les directeurs se proposent donc soit d'être un intermédiaire oral avec les enseignants, soit de transférer eux-mêmes un mail qui leur a été envoyé. Cela complique la passation étant donné que nous avons besoin de la collaboration des enseignants pour la distribution des questionnaires parents.

B. L'obtention de l'accord de la direction

Au-delà de la difficulté d'avoir un contact direct avec les directeurs, nombreux sont ceux qui refusent de nous accueillir. Certains se montrent même très irrités de l'appel, et notamment d'avoir été tirés au sort dans le cadre d'une étude dont ils ignoraient l'existence. Une préfète a même été jusqu'à demander d'être enlevée de la base de données car elle est contactée en permanence pour des études.

Par ailleurs, certains directeurs motivent leur refus par le fait qu'ils ont déjà « fait un effort par le passé » en sacrifiant des heures de cours pour des enquêtes. Ils se disent tantôt irrités par la charge de travail que cela a engendré (les sollicitations des chercheurs auraient été très nombreuses une fois l'accord obtenu) et tantôt déçus de n'avoir eu aucun retour malgré leur collaboration. La plupart des directeurs et enseignants des écoles visitées ont d'ailleurs demandé à recevoir un retour. L'équipe de recherche avait anticipé cette demande en

s'engageant (dans le courrier destiné à la direction, annexes 7 et 8) à fournir un suivi des résultats aux écoles participantes une fois l'enquête terminée.

Outre cette sursollicitation de la participation des écoles aux enquêtes et l'irritation qu'elle peut engendrer auprès de leur direction, certaines écoles se sont rétractées de par l'existence d'un questionnaire parent dans l'enquête. Le faible niveau d'instruction des parents ainsi que le manque de maîtrise de la langue française de ces derniers, furent les motifs avancés par un directeur d'une école primaire en particulier, provenant du slot

« Bruxelles bas ». D'autres encore percevaient ce questionnaire « parents » comme un frein à la participation de leur école à l'enquête car « les parents ne remettent déjà pas les papiers scolaires à temps », ce qui implique que leur demander de remplir un questionnaire pour une étude externe à l'école et se faisant, de surcroît, sur une base volontaire, relèverait du défi selon ce directeur.

Enfin, certains directeurs ont refusé de participer à l'étude pour des raisons de type organisationnel/structurel, telles que l'inexistence des classes concernées par l'enquête dans leur établissement scolaire, l'absence temporaire de direction qui justifie que l'école ne puisse pas consacrer du temps supplémentaire à une enquête, ou encore le fait qu'une école ne compte qu'une seule classe pour les élèves de la première à la sixième année primaire.

Ainsi, face aux refus et à l'irritation de certains directeurs qui coupent court à la conversation sans donner beaucoup d'explications pour la majorité d'entre eux, nous avons sollicité l'éclairage d'une directrice d'école primaire sur cette attitude de défiance. Pour expliquer celle-ci, la directrice pointe en particulier les éléments suivants :

- Les directeurs sont sollicités en permanence pour des stages, TFE, études, etc. Beaucoup de demandes ne sont tout simplement pas traitées du fait de l'abondance des sollicitations.

Les directeurs sont actuellement fort sollicités par la Fédération Wallonie-Bruxelles dans le cadre du Pacte d'excellence et sont tenus d'assister à de nombreuses réunions de par sa prochaine entrée en vigueur.

- Le sujet de l'étude pose également question : pourquoi solliciter les établissements scolaires alors que l'étude porte sur les pratiques culturelles et numériques en dehors de

l'école (les « loisirs ») ? Il y aurait donc un hiatus entre le périmètre de l'étude et les priorités des directions et des enseignants.

Ces éléments d'explication renvoient à des facteurs structurels (sursollicitation des directions, inexistence d'une ou plusieurs classes primaire et/ou secondaire dans certaines écoles, absence temporaire de direction, ...) et conjoncturels (Pacte d'excellence) sur lesquels l'équipe de recherche n'a pas prise.

De même, le périmètre de l'étude a été défini d'une manière telle que les activités culturelles et numériques réalisées dans le cadre scolaire ne pouvaient pas être prises en compte. Pour autant, les résultats de l'enquête ne tombent pas complètement en dehors du champ de pertinence des écoles qui ont ici l'opportunité de mieux connaître leurs publics dans un contexte d'évolutions sociales et technologiques qui transforment le rapport des élèves de primaire et de secondaire à la culture. Cet apport a été mis en avant dans le courrier adressé aux directions mais, dans plusieurs cas, il semble qu'il ne fasse pas le poids face à des facteurs structurels et/ou conjoncturels qui restreignent leur disponibilité (ce à quoi peut s'ajouter un doute sur le fait qu'il y aura un retour effectif vers les écoles, cf. supra).

C. Le calendrier scolaire et l'agenda de chaque école

Enfin, un paramètre à prendre en compte dans la réalisation de l'enquête est le calendrier scolaire. Du fait de la dynamique de construction du questionnaire et des échanges à son propos, la première semaine complète de passation a été directement suivie par les deux semaines de vacances de Pâques. De plus, dès le mois de mai, les directeurs signalent la prévalence des révisions et des examens par rapport à la réalisation d'une enquête.

Au-delà des vacances scolaires, il faut également tenir compte, au cas par cas, des classes vertes ou de neige en primaire, des séjours linguistiques en secondaire, de la présence de stagiaires qui ont un certain nombre d'heures de cours à donner et des activités qui ont déjà mobilisé les élèves depuis le début de cette année. Les directeurs ne veulent parfois pas

imposer une activité supplémentaire à leurs enseignants qui ont déjà dû sacrifier beaucoup d'heures depuis le début de l'année et doivent boucler leur programme.

3. Construction des questionnaires : éléments méthodologiques

A. Le questionnaire « enfants »

La récolte d'informations auprès des jeunes se fait via un questionnaire quantitatif, traité par lecture optique. Quelques questions ouvertes ont également été intégrées afin de donner plus de chair aux variables tirées de questions fermées. Bien qu'entre le primaire et le secondaire les expériences et les pratiques des enfants changent très certainement, il nous est apparu pertinent, à des fins de comparabilité, de réaliser un questionnaire commun pour tous les enfants (seules les questions se rapportant à l'âge et à l'année scolaire diffèrent entre les questionnaires).

La version finale des questionnaires « enfants » (annexes 4 et 5) a été conçue de la manière suivante :

- La première partie du questionnaire « enfants » comprend des questions relatives à la « carte d'identité » du jeune, telles que le genre, l'âge et le nombre de frères et sœurs, pour ne citer que celles-là, mais également des questions liées à l'équipement du jeune et de sa famille, ou encore sur l'importance accordée par le jeune à des thèmes comme la religion ou la spiritualité et les célébrités (voir annexe 1).
- La seconde partie du questionnaire reprend le panorama des pratiques générales, c'est-à-dire les pratiques non prioritairement investiguées dans l'étude. Les jeunes sont questionnés sur les pratiques suivantes : les sports et les activités physiques qu'ils pratiquent (ou non), les mouvements de jeunesse, les activités musicales (sont visées ici les pratiques telles que jouer d'un instrument, faire du chant ou du solfège et non la simple écoute musicale), la danse, le théâtre, le fait de regarder des films, séries ou dessins animés, d'aller au cinéma ou encore d'aller voir des spectacles ou concerts, des expositions ou musées ou encore de passer du temps, seul ou avec des

amis, en dehors de chez soi. Ces diverses activités font l'objet de questions mesurant leur fréquence réelle et souhaitée. Ce questionnaire sur les pratiques plus générales des jeunes résulte du souhait de connaître la place que prennent ces pratiques dans leur vie, afin de pouvoir établir un profil plus complet du jeune au niveau de son organisation du temps et, par conséquent, de la place laissée aux pratiques prioritaires dans la vie du jeune.

- Enfin, la troisième et dernière partie du questionnaire s'intéresse aux pratiques prioritairement investiguées dans l'étude, à savoir les pratiques de lecture, de jeux et d'écoute musicale. Ces pratiques font l'objet d'une investigation plus approfondie que les pratiques dites « générales ». Ainsi, pour chacune de ces pratiques prioritaires, les questions de l'importance et de la fréquence réelle de la pratique sont posées au jeune, mais également le type de lecture / jeux / musique qu'il préfère.

Les méthodologies éprouvées par Livingstone *et al.* (2013) et Octobre *et al.* (2004, 2010), ainsi que les éléments de problématisation explicités précédemment nous ont permis d'avoir un fil conducteur pour la construction des questionnaires destinés aux jeunes et aux parents. Au-delà de la pertinence par rapport aux hypothèses de recherche, différents critères sont intervenus dans la construction de ces questionnaires, tels qu'ils ont été proposés au commanditaire :

- Le premier est celui de l'univocité : chaque question est construite avec soin pour éviter des flous dans l'interprétation, voire des mécompréhensions, tout en prenant en compte les différentes situations dans lesquelles pourraient se trouver les enfants. Seuls des termes parfaitement clairs sont utilisés, et lorsqu'il y a un doute, le protocole prévoit une explication orale des enquêtrices lors de la passation (cf. infra).
- Le deuxième critère est celui de la familiarité. Les termes utilisés font sens pour les enfants, car ils renvoient à des éléments proches et concrets de leur vécu et de leurs pratiques, tout en ne biaisant pas la compréhension qu'ils en font. Les résultats du pré-test (cf. infra) ont été mobilisés en vue d'atteindre ces deux critères.
- Le troisième critère est celui de l'attractivité. Au-delà de la classique explication des intérêts de l'enquête dans des termes accessibles aux enfants, il est nécessaire de soutenir leur attention par l'intermédiaire d'illustrations, de la mobilisation d'un

caractère ludique et éventuellement d'une récompense en tant que remerciement. En particulier, nous avons été attentifs à ce que la durée de complétion du questionnaire n'excède pas 40 minutes (hors explication préalable à celle-ci), période au-delà de laquelle la qualité des réponses s'en ressentirait trop durement.

Notons par ailleurs que la longueur du questionnaire « enfants », et dès lors sa durée de complétion, ont été pensées également à partir des contraintes liées à la lecture optique des questionnaires. En effet, celle-ci autorisant un maximum de 8 modalités par variable, nous avons été amenés, en accord avec les commanditaires, à réduire le nombre de questions (et parfois de modalités) dans le questionnaire « enfants ».

Enfin, un support visuel (PowerPoint) a été élaboré pour accompagner les enfants (de primaire surtout) dans la passation du questionnaire (annexes 10 et 11). Le dispositif de passation inclut donc, outre le questionnaire proprement dit, une aide visuelle dont l'objectif est de contribuer à rencontrer les trois critères d'univocité, de familiarité et d'attractivité évoqués précédemment.

B. Réalisation de trois pré-tests successifs

Afin de s'assurer de la rencontre des différents critères ci-dessus, mais aussi de l'obtention d'un questionnaire à la longueur gérable (moins de 50 minutes, c'est-à-dire une période, présentation et réponses aux questions comprises), un pré-test des questionnaires a été organisé en trois étapes.

Dans un premier temps, à un stade précoce de la traduction en questions des hypothèses et indicateurs, tout en menant les discussions avec les Observatoires et en explorant la littérature, les enquêtrices ont réalisé des entretiens qualitatifs approfondis avec trois enfants du primaire et trois enfants du secondaire, afin de cerner au mieux les termes dans lesquels ils s'expriment à propos des dimensions étudiées (voir annexe 2). Dans un second temps, après qu'une première version du questionnaire quantitatif ait été créée en tenant compte des résultats de la première étape, deux enfants du primaire et trois enfants du secondaire ont été sollicités, en individuel, pour y répondre. Il s'agissait d'administrer le

questionnaire aux enfants en observant le processus de la réponse, mais aussi en leur demandant de faire part de toutes les questions, doutes, hésitations, marques d'intérêt ou de désintérêt qui pourraient surgir. Enfin, dans un troisième temps, les questionnaires amendés à partir des résultats de la seconde étape ont été prétestés dans trois classes du primaire et une du secondaire, ce afin de mettre des jeunes en situation réelle de passation du questionnaire. Les résultats de ces pré-tests sont repris dans l'annexe 3.

C. Le questionnaire « parents »

Le questionnaire « parents » constitue une spécificité de la réponse à l'appel d'offre. Compte tenu d'expériences précédentes, et de la revue de la littérature (voir notamment l'enquête *EU Kids Online*), il avait été décidé de créer un questionnaire à destination des parents afin d'une part de décharger le questionnaire enfants et d'autre part d'obtenir via des adultes les éléments de réponse que les enfants ne pourraient que difficilement transmettre. Evidemment, un tel dispositif représente également un défi à la fois pratique, conceptuel et éthique. Sur le plan conceptuel, il s'agissait de pouvoir, à travers un questionnaire fermé, appréhender la diversité croissante des situations familiales. Sur le plan éthique, il s'agissait de permettre que les parents puissent répondre à ce questionnaire en accordant leur confiance à la clause d'anonymat, malgré la nécessité d'identifier provisoirement les questionnaires pour le couplage. Sur le plan pratique, il s'agit d'abord de s'assurer qu'un nombre important de parents répondent effectivement au questionnaire et de prévoir un filet de sécurité quant aux informations socio-démographiques dans le questionnaire enfant dans le cas où le questionnaire « parents » venait à manquer, mais aussi d'organiser concrètement le couplage (voir infra).

La version finale du questionnaire « parents » (voir annexe 6) interroge d'abord les qualités du répondant au regard de l'enfant. Intervient ensuite une série de variables visant à caractériser l'environnement familial de l'enfant du point de vue socio-économique. Les personnes sont interrogées sur le regard qu'elles portent quant à l'importance des différentes pratiques investiguées dans l'enquête pour l'enfant. Les questions 12 à 16 portent sur l'adhésion potentielle des parents à certains messages ou certaines normes

culturelles, tandis que la question 17 interroge la transmission. Enfin, des informations d'ordre socio-démographique sont collectées en fin de questionnaire.

4. Passation des questionnaires

A. Passation des questionnaires « parents » et autorisation

Une fois l'école contactée, l'accord de la direction obtenu, le contact avec le/la titulaire établi et les modalités fixées, un courrier auquel est annexé le questionnaire est adressé au(x) parent(s) ou tuteur(s) de l'enfant (en transitant par le/la titulaire) une ou deux semaines précédant la venue des enquêtrices en classe.

Le courrier à destination des parents, disponible en annexe 9, reprend la présentation des intervenants, de la recherche et de son intérêt, des précautions éthiques (anonymat et respect de la vie privée) qui sont prises, ainsi que des possibilités d'obtenir des informations supplémentaires auprès de l'équipe. Il demande également aux parents de bien vouloir compléter un questionnaire en auto-administré (une feuille reprenant succinctement les consignes importantes pour son remplissage), mais aussi, bien sûr, l'autorisation de pouvoir réaliser l'enquête auprès des enfants dont ils ont la charge. Pour cette dernière, nous avons opté pour une formule *opt-out*, c'est-à-dire qu'un talon réponse a été créé et peut être rempli par les parents désireux de ne pas faire participer leur enfant à l'enquête. Cette formule résulte des expériences montrant qu'une passation conditionnée à la réception d'un talon validant positivement celle-ci risquait de faire fortement chuter le nombre d'enfants pouvant réaliser cette passation.

Les questionnaires parents sont ensuite retournés sous pli fermé, en mentionnant néanmoins le prénom et l'initiale du nom de l'enfant afin de pouvoir réaliser le couplage en aval des passations (cf. infra).

Sur ce point, quelques éléments de retour d'expérience, liés au respect des consignes par les parents, sont intéressants à signaler. En effet, les consignes relatives au talon-réponse sont parfois mal comprises par les parents.

Nous étions partis du principe que les parents rendraient soit un talon dispensant leur enfant de participer à l'enquête, soit un questionnaire rempli dans l'enveloppe (emportant avec lui un accord sur la participation de l'enfant), soit rien (ce qui ne dispense pas l'enfant de participer à l'enquête). Dans les faits, on constate deux situations récurrentes :

1/ Certains parents rendent le talon complété dans l'enveloppe, parfois même accompagné d'un questionnaire complété¹, ce qui pose deux questions :

- Les parents ont-ils compris que le talon n'est à remplir qu'en cas de refus ? Malgré un talon complété par les parents, certains enseignants se portent garants de la participation de l'enfant, les parents leur ayant confirmé de vive voix la participation de celui-ci.
- Les parents ont-ils compris qu'ils devaient remplir le questionnaire même s'ils ne souhaitent pas que leur enfant participe ? Dans la lettre qui leur est destinée, il n'est effectivement pas fait mention que la non-participation de l'enfant implique la non-participation des parents.

Certains parents de certaines écoles ont rencontré davantage de difficultés à comprendre le contenu de la lettre d'information leur étant destinée. Ce fut particulièrement le cas pour les écoles primaires visitées à Bruxelles et à Marcinelle, ainsi que l'école secondaire dans laquelle nous nous sommes rendus à Haren. Les titulaires des classes concernées par l'enquête nous ont avertis de la spécificité du public parental, lequel étant peu instruit et/ou ne maîtrisant pas ou peu la langue française, et dès lors du risque éventuel d'un faible retour de questionnaires parents. Un plus grand nombre de questionnaires enfants « seuls » a pu en effet être constaté pour ces écoles en particulier.

Dans ces deux cas, les choses ont été clarifiées en fonction de la situation, en se basant sur les dires des enfants et sur l'évaluation de la situation par l'enseignant.

¹ Ceci oblige donc l'ouverture systématique des enveloppes (les jeunes, du primaire comme du secondaire, ignorent souvent leur contenu) avant la passation.

2/ Certains enseignants du primaire, au vu du jeune âge des élèves, manifestent un certain embarras à faire participer les enfants dont les parents n'ont rendu ni talon-réponse ni questionnaire : une absence de réponse de la part des parents (ni talon, ni questionnaire parents complété) n'est généralement pas interprétée comme un consentement par les enseignants, lesquels préfèrent dans certains cas que l'enfant ne participe pas à l'enquête.

Dans d'autres cas cependant, certains titulaires de classes primaires ont, au contraire, imposé aux élèves de participer à l'enquête, alors qu'ils n'étaient pas en mesure de savoir si les parents avaient manifesté ou non leur consentement concernant la participation de leur enfant à l'étude. Ainsi, dans une école primaire, certains enfants n'avaient soit pas ramené l'enveloppe pour le jour-même de la passation, ou, quand ils l'avaient, les parents n'avaient en réalité pas pris connaissance de l'existence de cette enveloppe, ni dès lors de son contenu. Ne disposant pas de la réponse des parents, ces titulaires ont contraint ces élèves à remplir le questionnaire leur étant destiné, sous prétexte qu'ils auraient dû apporter la réponse des parents dans le temps qui leur était imparti.

Dans les deux cas évoqués ci-dessus, les enseignants (surtout en primaire) jouent un rôle important pour apprécier la situation. Et dans certains cas, ils connaissent a priori la position des parents à l'égard de la participation de leur enfant à des enquêtes du genre de celle-ci, et prennent parfois une décision à la place des parents. L'attitude de ces enseignants permet d'attirer l'attention sur des situations particulières qu'il convient de prendre en compte.

B. Passation des questionnaires « enfants »

Dans le cas des questionnaires « enfants », leur (auto-)administration s'est déroulée en classe, durant les heures d'école et en présence du titulaire. La séance débutait par un rappel, dans des termes compréhensibles, du contexte de l'enquête, des clauses d'anonymat, de l'importance de la participation, de la nécessité de réponses les plus sincères possibles, ainsi que bien évidemment de la possibilité de ne pas participer à l'enquête pour quelque raison que ce soit.

Les enquêtrices ont particulièrement veillé à ce que les réponses ne subissent pas d'interférences (ou le moins possible) et que les enfants comprennent la démarche – et ce tout en donnant à celle-ci un aspect ludique.

Pour ce faire, un dispositif visuel de passation a été créé et prétesté, dans une version soutenue pour le primaire et dans une version plus légère pour le secondaire (celle-ci reprend des informations concernant le remplissage ; voir annexes 10 et 11). Outre l'aspect ludique, le double objectif poursuivi était d'une part de permettre un suivi du questionnaire à un rythme commun pour la classe et d'autre part de pouvoir mettre en image certains mots, items plus généraux ou potentiellement difficiles à comprendre pour des personnes dont la langue maternelle n'est pas le français. En même temps, il s'agissait de veiller à ce que les images soient inclusives, c'est-à-dire que tous les enfants puissent s'y retrouver et qu'elles n'excluent aucune des pratiques ou situations potentiellement concernées. En primaire, les enquêtrices lisent à voix haute chacune des questions et des réponses proposées en indiquant qu'il convient de choisir la réponse la plus appropriée à leur situation. En secondaire, la prise en charge est plus lâche, car les pré-tests ont indiqué que les répondants ne souhaitent pas être traités comme de jeunes enfants. Dans tous les cas, lors de la passation à proprement parler, les chercheuses ont fourni des consignes supplémentaires de manière ciblée (voir annexe 12) et se sont rendues disponibles pour toute question de compréhension et pour les inévitables hésitations. Afin d'assurer une même ligne de conduite, les réponses données aux questions non anticipées au préalable sont répertoriées, au fur et à mesure des passations, dans un document partagé entre les membres de l'équipe de recherche. Celui-ci permet aux chercheuses de se coordonner durant le terrain, et ainsi de fournir les mêmes explications si les élèves devaient poser des questions similaires lors des passations suivantes.

Les retours d'expérience sur la passation sont très positifs. Tout d'abord, le questionnaire fait sens pour les élèves, tant du primaire que du secondaire. Les interrogations sont toutefois assez nombreuses dans les classes du primaire. Ceci s'explique, d'une part, par un souci de bien faire et, d'autre part, du fait du jeune âge des élèves. En effet, nombreux sont les élèves du primaire qui demandent un complément d'information afin de s'assurer de « faire le bon choix » parmi les réponses proposées. Par ailleurs, étant peu ou pas habitués à

ce genre d'exercice, ils éprouvent des difficultés à généraliser leur vécu personnel afin de le rattacher à une proposition de réponse qui englobe différentes situations. Si ces éléments démontrent l'implication des élèves, la passation s'en voit ralentie. Dans certaines classes, où les questions sont très nombreuses, cette dernière excède largement les 50 minutes. Fort heureusement, les enseignants se montrent généralement compréhensifs et nous accordent le temps supplémentaire qui nous permet de mener à bien la passation.

Ensuite, la lecture à voix haute des questions dans les classes du primaire est très bien accueillie. Les enseignants reconnaissent la difficulté de l'exercice pour les élèves et confirment la nécessité de l'accompagnement des élèves durant le remplissage du questionnaire. Le support visuel, qui illustre de nombreuses situations et, de ce fait, pallie certaines interrogations, maintient également l'attention des élèves durant la passation. Le slide se rapportant aux jeux vidéo est sans conteste celui qui suscite le plus de réactions (les enfants s'exclament et commentent les jeux ou applications repris sur le slide).

Enfin, nous constatons que les commentaires sur la longueur du questionnaire et le caractère répétitif des questions sont nombreux de la part des élèves. Néanmoins, leurs réactions lors du ramassage sont généralement positives. Certains se disent heureux de pouvoir nous aider, tandis que d'autres ont apprécié l'exercice (« c'était chouette » ou « c'était un peu bizarre de se poser toutes ces questions mais j'ai bien aimé »).

C. La présence des élèves en classe

La réussite de la passation s'appuie sur deux impondérables pourtant importants : la taille des classes et la présence effective des élèves le jour de l'enquête.

Dans les provinces de Liège, Luxembourg et Namur, les élèves du primaire sont la plupart du temps regroupés en une classe de cycle qui compte une vingtaine d'élèves, ce qui tend à diminuer le nombre d'enfants interrogés par école. Pour pallier ce problème, nous avons envisagé de nous rendre dans deux implantations ayant la même direction. Cette stratégie a permis de compenser en partie la diminution du nombre d'enfants par école, mais dans certains cas des difficultés se sont posées :

- Le fait de demander à se rendre dans une deuxième implantation constitue parfois un frein à l'autorisation du directeur qui l'interprète comme une charge de travail supplémentaire : il est plus difficile d'organiser une visite dans deux établissements différents car cela multiplie les contacts et rend parfois plus difficile de convenir d'une même date pour les deux établissements (les directeurs sont embarrassés que la chercheuse doive se déplacer deux fois, même si elles leur expliquent que ce n'est pas un problème de leur côté).
- La deuxième implantation ne comporte généralement également qu'une classe de cycle, avec parfois moins d'élèves que la première. Par exemple, concernant une école communale, la deuxième implantation de la directrice ne compte qu'une classe de cycle de 8 élèves, tous inscrits en 5^{ème} année.

Dans la province du Hainaut cette fois, la stratégie visant à pallier le nombre restreint d'élèves (11) présents dans une classe de cycle d'une école primaire a consisté à se rendre dans une autre école du même slot et de faire la demande auprès de la direction de pouvoir faire passer des questionnaires à deux classes de cycles de 5^{ème} et 6^{ème} primaire. De plus, en nous rendant à la première école, nous nous sommes rendus compte en discutant avec la titulaire de la classe de cycle concernée qu'il s'agissait en réalité d'une école dite à « pédagogie active ». Ce qui a posé problème pour les questions se rapportant aux devoirs à domicile dans le questionnaire « enfants », puisque ces élèves n'ont jamais de devoirs à faire obligatoirement à domicile. Et quand bien même ils en feraient, c'est uniquement sur base volontaire. Ainsi, pour cette classe de cycle-là, il est attendu qu'il y ait un taux important de non-réponses pour la question 67 (« quand tu rentres après l'école chez toi... »). En outre, il a été convenu, lors de la passation, que les élèves cochent tous la réponse « pas concerné » pour la question 68 (« tes (beaux-)parents t'empêchent-ils de faire autre chose avant que tu aies fini tes devoirs »).

Ces deux motifs – que sont le nombre restreint d'élèves et le type de pédagogie promu dans l'école visitée – nous ont donc poussés à nous rendre dans une seconde école primaire du même slot dans l'optique d'équilibrer la représentativité de celui-ci parmi la totalité des autres slots de notre échantillon.

Au-delà du petit nombre d'enfants par école dû à la fréquence des classes de cycle en primaire, il faut également tenir compte du nombre d'élèves qui ne répondent pas à l'enquête le jour de la passation. En effet, en plus des enfants dont les parents refusent la participation, certains enfants dont les parents avaient rempli le questionnaire sont absents le jour de la passation et d'autres, dont les parents n'ont rien rendu (ni le talon, ni le questionnaire), posent question du côté des enseignants (cf. supra).

D. Couplage des questionnaires

Lorsque les enfants ont terminé de remplir leur questionnaire, les chercheuses le reprennent en demandant à l'enfant d'apporter en même temps, le cas échéant, le questionnaire parents, de façon à veiller au couplage.

Malgré toutes nos précautions, des difficultés sont apparues, liées au fait que malgré le rappel fait aux parents d'indiquer le prénom et l'initiale du nom de famille sur l'enveloppe contenant le questionnaire parents, quelques enveloppes sans nom se retrouvent dans chaque classe. La plupart des enseignants confient devoir noter eux-mêmes le prénom et l'initiale du nom de famille lors du ramassage des questionnaires parents, ce qui peut expliquer qu'il y a un plus grand nombre d'enveloppes sans nom en secondaire qu'en primaire, où les enseignants suivent de plus près les élèves.

Ceci est peut-être également lié à la question de la méfiance quant à une rupture de l'anonymat chez les parents. Cette méfiance est d'ailleurs présente chez les élèves de secondaire, qui posent des questions et font de nombreuses réflexions concernant l'anonymat de l'enquête : pourquoi doivent-ils inscrire leur prénom et l'initiale de leur nom de famille sur l'enveloppe si c'est anonyme ? Allons-nous réellement détruire les enveloppes par la suite ? Etc.

Dans l'optique de gagner la confiance des principaux intéressés, nous avons proposé aux directeurs d'utiliser un autre identifiant que le prénom et l'initiale du nom, à savoir le numéro que les élèves se voient attribuer en fonction de leur ordre alphabétique. Cette méthode fonctionne dans le cas d'un « groupe classe » mais est difficilement applicable si la

passation se déroule durant une heure d'étude (ce qui est régulièrement le cas en secondaire car cela permet de ne pas empiéter sur les cours), où les répondants forment un groupe constitué de plusieurs classes. Il est donc nécessaire que les élèves de ce groupe composite se voient réattribuer un nouveau numéro, au risque que plusieurs élèves aient le même.

En définitive, plusieurs pistes ont été envisagées (autre identifiant, inscrire à la base les noms sur les enveloppes, etc.), mais aucune n'a paru suffisamment satisfaisante à ce jour que pour éviter toute méfiance de la part de nos interlocuteurs ainsi que la présence d'enveloppes non dénommées.

5. Constitution finale de l'échantillon

Les différentes difficultés ont amené à une re-précision de l'objectif visé : atteindre une base de données de minimum 1000 individus (élèves), et de varier au maximum les cas (sur les strates ISE et provinces). Une nouvelle phase de récolte de données a donc eu lieu entre septembre et novembre 2017. Elle a permis d'atteindre les objectifs fixés. Les résultats finaux de la phase de passation (avril-novembre 2017) sont les suivants :

Nbre écoles contactées	Nbre acceptations	Nbre refus	Sans réponse
Ecoles primaires			
27	18	6	3
Ecoles secondaires			
46	15	14	17

Les questionnaires obtenus se dénombrent et se répartissent comme suit :

Nbre écoles visitées	Nbre questionnaires enfants et parents couplables	Nbre questionnaires enfants seuls	Nbre questionnaires parents seuls (non couplables)
En primaire			
17	440	156	81
En secondaire			
14	477	190	38
Nombre total (effectif)	917	346	119

L'échantillon final comprend 1263 individus valides (questionnaires enfants), dont 917 ont pu être couplés avec un questionnaire parents. 119 questionnaires parents n'ont pas pu être couplés, et sont donc ici considérés comme données manquantes. Parmi les individus valides, 596 (47,2%) sont en primaire et 667 (52,8%) en secondaire. Les proportions parmi les individus couplés ne diffèrent pas. 461 individus (36,5%) proviennent d'écoles à ISE haut, 404 (32%) à ISE moyen et 398 (31,5%) à ISE bas.

La présence de questionnaires parents « seuls » peut s'expliquer par l'absence de l'enfant le jour de la passation, l'interdiction reçue par l'enfant de participer à l'enquête alors que les parents eux-mêmes y participent en remplissant le questionnaire leur étant destiné, ou encore l'impossibilité de coupler le questionnaire des parents avec celui de l'enfant car l'enveloppe est exempte de tout identifiant.

Primaire et secondaire

		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Primaire	596	43,0	47,2	47,2
	Secondaire	667	48,1	52,8	100,0
	Total	1263	91,1	100,0	
Manquante	Système manquant	123	8,9		
Total		1386	100,0		

Provinces

		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Hainaut	314	22,7	24,9	24,9
	Liège	196	14,1	15,5	40,4
	Luxembourg	173	12,5	13,7	54,1
	Namur	250	18,0	19,8	73,9
	Brabant Wallon	119	8,6	9,4	83,3
	Bruxelles	211	15,2	16,7	100,0
	Total	1263	91,1	100,0	
Manquante	Système manquant	123	8,9		
Total		1386	100,0		

ISE provinces

		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Bas	404	29,1	32,0	32,0
	Moyen	398	28,7	31,5	63,5
	Haut	461	33,3	36,5	100,0
	Total	1263	91,1	100,0	
Manquante	Système manquant	123	8,9		
Total		1386	100,0		

6. Constitution de la base de données et couplage

La lecture optique des questionnaires a impliqué un important travail de manutention, qui comprend notamment la numérotation, l'assurance du bon couplage, la lecture optique elle-même, la vérification et le nettoyage de la BDD.

Les questions ouvertes ont fait l'objet d'une retranscription manuelle puis (pour la Q71 – chanteurs préférés) d'un codage.

Pour des raisons de facilité de lecture et d'analyse, la base de données sur laquelle les analyses ont été réalisées reprend les individus qui ont permis de coupler un questionnaire parent et un questionnaire enfant, ce qui est le cas pour 917 individus.

En chiffres bruts, les données couplées (916 individus sur 1263) offrent une proportion quasi identique (différences >1,3%) par rapport à l'échantillon total en termes de niveaux et de provinces. Le croisement avec la variable ISE montre une surreprésentation légère des ISE haut (40,9% vs 36,5%) et une sous-représentation des ISE bas (27,2% vs 32%).

Tableau croisé couplage * primaire/secondaire

					Total
			Primaire	Secondaire	
Couplage	Non	Effectif	156	191	347
		%	45,0%	55,0%	100,0%
	Oui	Effectif	440	476	916
		%	48,0%	52,0%	100,0%
Total	Effectif	596	667	1263	
	%	47,2%	52,8%	100,0%	

Tableau croisé couplage * provinces

								Total	
			Hainaut	Liège	Luxembourg	Namur	Brabant Wallon		Bruxelles
Couplage	Non	Effectif	95	42	54	66	30	60	347
		%	27,4%	12,1%	15,6%	19,0%	8,6%	17,3%	100,0%
Couplage	Oui	Effectif	219	154	119	184	89	151	916
		%	23,9%	16,8%	13,0%	20,1%	9,7%	16,5%	100,0%
Total		Effectif	314	196	173	250	119	211	1263
		%	24,9%	15,5%	13,7%	19,8%	9,4%	16,7%	100,0%

Tableau croisé couplage * ISE provinces

						Total
			Bas	Moyen	Haut	
Couplage	Non	Effectif	155	106	86	347
		%	44,7%	30,5%	24,8%	100,0%
Couplage	Oui	Effectif	249	292	375	916
		%	27,2%	31,9%	40,9%	100,0%
Total		Effectif	404	398	461	1263
		%	32,0%	31,5%	36,5%	100,0%

7. Pondération

Afin de permettre à la base de données un maximum de représentativité de l'échantillon général, ainsi que de la population visée, plusieurs clés de pondération ont été appliquées.

Tout d'abord, une pondération a été calculée sur base des provinces, par niveau. Pour ce faire, on a rapporté le nombre d'individus par « slot » à la proportion totale d'élèves dans *cette province dans la population*, selon le tableau suivant (lire ceci : « Dans la population des élèves primaire de la CFWB, 12,03% des élèves primaires sont inscrits à une école de Bruxelles à ISE bas, et 22,24% sont inscrits à une école de Bruxelles »).

PRIMAIRE (% case/total)							
	BRU	BW	HAINAUT	NAMUR	LIEGE	LUX	Tot/ISE
Total bas	12,03%	0,00%	14,37%	1,61%	7,48%	0,35%	35,83%
Total moyen	6,39%	0,88%	11,65%	5,04%	8,18%	3,62%	35,77%
Total haut	3,82%	8,03%	3,29%	4,02%	6,05%	3,19%	28,40%
Total prov	22,24%	8,91%	29,31%	10,67%	21,72%	7,16%	100,00%
SECONDAIRE (%case/total)							
	BRU	BW	HAINAUT	NAMUR	LIEGE	LUX	Tot/ISE
Total bas	12,94%	0,00%	11,73%	1,12%	5,62%	0,44%	31,85%
Total moyen	3,66%	0,55%	12,84%	5,69%	8,65%	3,24%	34,64%
Total haut	5,19%	7,92%	4,62%	4,72%	7,44%	3,62%	33,50%
Total prov	21,79%	8,47%	29,20%	11,53%	21,71%	7,31%	100,00%

Vu que l'ISE et la province ne sont pas indépendants, pondérer par l'un et par l'autre produit des coefficients de pondération relativement extrêmes (s'étalant de 0,06 à plus de 6,50, signifiant qu'un individu pourrait peser moins d'un dixième de son poids quand un autre pèserait 6 fois plus que le sien). Pour cette raison, il a été décidé de pondérer une première fois par la seule province (en primaire et en secondaire), c'est-à-dire par la dernière ligne de chacun des tableaux ci-dessus. Cette première pondération vise à rendre l'ensemble de l'échantillon représentatif par rapport aux provinces. Les coefficients de cette première pondération se lisent comme suit.

Coefficients issus de la pondération par province

	Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
,50	57	4,1	6,2	6,2
,53	102	7,4	11,1	17,4
,57	62	4,5	6,8	24,1
,59	82	5,9	9,0	33,1
,81	51	3,7	5,6	38,6
1,08	38	2,7	4,1	42,8
Valide 1,13	90	6,5	9,8	52,6
1,22	129	9,3	14,1	66,7
1,28	85	6,1	9,3	76,0
1,28	82	5,9	9,0	84,9
1,37	66	4,8	7,2	92,1
1,52	72	5,2	7,9	100,0
Total	916	66,1	100,0	

Deux autres pondérations ont ensuite été appliquées pour permettre une meilleure représentativité des individus couplés *par rapport au reste de l'échantillon*. La première concerne l'ISE, pour augmenter légèrement le poids des ISE bas et moyens, tout en diminuant celui des ISE hauts. Cette opération offre des coefficients entre 0,38 et 1,79. La dernière pondération concerne la seule variable socio-démographique où les couplés et les non-couplés différaient légèrement, à savoir le sexe de l'élève. Les garçons ont été surpondérés (0.505/0.475) et les filles sous-pondérées (0.495/0.525). Les coefficients de pondération finaux et appliqués au reste des analyses varient entre 0,36 et 1,90 et s'échelonnent comme suit.

Coefficients issus de la triple pondération par province (population), par sexe et par ISE (échantillon)

	Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
,36	7	,8	,8	,8
,40	6	,7	,7	1,5
,40	9	1,0	1,0	2,4
Valide ,41	4	,4	,4	2,8
,45	8	,9	,9	3,7
,45	4	,4	,4	4,1
,46	8	,9	,9	5,0
,51	4	,4	,4	5,4

,52	7	,8	,8	6,2
,54	11	1,2	1,2	7,4
,58	6	,6	,6	8,1
,59	11	1,1	1,1	9,2
,59	10	1,1	1,1	10,3
,61	7	,8	,8	11,1
,65	1	,1	,1	11,2
,67	9	1,0	1,0	12,2
,69	1	,1	,1	12,3
,70	3	,4	,4	12,7
,76	21	2,3	2,3	15,0
,78	18	1,9	1,9	16,9
,79	2	,3	,3	17,2
,84	22	2,3	2,3	19,5
,86	20	2,1	2,1	21,6
,90	22	2,4	2,4	24,0
,91	5	,6	,6	24,6
,91	7	,8	,8	25,4
,95	26	2,7	2,7	28,2
,95	8	,8	,8	29,0
,95	13	1,4	1,4	30,4
1,01	18	2,0	2,0	32,4
1,02	3	,3	,3	32,7
1,03	5	,6	,6	33,3
1,03	29	3,1	3,1	36,4
1,07	15	1,6	1,6	38,0
1,07	19	2,1	2,1	40,1
1,08	15	1,6	1,6	41,7
1,12	32	3,5	3,5	45,2
1,12	19	2,0	2,0	47,2
1,15	8	,9	,9	48,1
1,16	31	3,4	3,4	51,5
1,17	23	2,5	2,5	54,0
1,22	4	,4	,4	54,4
1,22	34	3,7	3,7	58,1
1,26	28	3,0	3,0	61,1
1,26	6	,7	,7	61,7
1,27	8	,8	,8	62,6
1,30	12	1,3	1,3	63,8
1,31	17	1,8	1,8	65,7
1,32	7	,7	,7	66,4
1,32	15	1,6	1,6	67,9
1,38	22	2,4	2,4	70,3
1,39	37	4,0	4,0	74,4
1,43	6	,6	,6	75,0
1,43	34	3,7	3,7	78,7
1,48	18	1,9	1,9	80,6
1,49	10	1,1	1,1	81,7
1,56	30	3,2	3,2	84,9
1,63	24	2,6	2,6	87,5
1,63	20	2,1	2,1	89,6
1,69	22	2,4	2,4	92,0
1,84	26	2,8	2,8	94,8
1,84	26	2,8	2,8	97,5
1,90	23	2,5	2,5	100,0
Total	928	100,0	100,0	

